Synode sur la famille : paragraphes rejetés mais maintenus

Publié le 24 octobre 2014
Abbé Alain Lorans
2 minutes

Après le scandaleux rapport intermédiaire du 13 octobre, le rapport final du Synode a été publié dans la soirée du 18 octobre ; c'est un compromis entre les diverses tendances, destiné à apaiser les tensions et rassurer les timides. En fait, ce rapport n'est que provisoirement final.
Trois paragraphes concernant la communion des divorcés remariés et l'accueil des personnes homosexuelles n'ont pas obtenu la majorité requise des deux tiers, ils sont donc rejetés ; mais – sur ordre du pape François – ils sont maintenus dans le texte du rapport.
Rejetés par la collégialité, mais maintenus par l'autorité. Tous les évêques sont synodalement égaux, mais certains plus que d'autres…
En réalité, ces paragraphes attendent leur heure. Ils ne sont pas là à titre purement documentaire, ils ont un an pour mûrir. Le prochain Synode, en octobre 2015, devrait récompenser leur patience. Gageons que cette attente ne sera pas passive, et qu'après avoir écarté les opposants trop bruyants, on s'emploiera à faire pousser dans les têtes ce qui a été semé dans les textes. A moins que…
Si certains ont voulu faire un Synode de la famille pour tous et à tout prix, d'autres peuvent, avec l'aide de Dieu, œuvrer en faveur d'un Synode de la manifestation de la foi partout et pour tous. Eux aussi, ils ont un an pour rappeler haut et fort que l'homme (fût-il d'Eglise !) ne peut séparer ce que Dieu a uni.
Abbé Alain Lorans, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Source : DICI n°303 du 24/10/14